

# FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Établissement du Pôle Nord-Est  
du 10 juillet 2015

**Vendredi 10 juillet a eu lieu le comité d'établissement France 3 Nord-Est à Strasbourg**

**Avant d'aborder les points évoqués lors de ce CE, voici tout d'abord l'unique liminaire, commune aux 4 syndicats présents (FO, CGT, CFDT, SNJ), prononcée par Bruno Demange, président de la commission économique, et délégué syndical FO en Lorraine.**

## **Persona non grata**

*« C'est avec stupéfaction que les personnels de l'Antenne de Lorraine, tout d'abord, puis ensuite l'ensemble des représentations syndicales présentes lors de ce CE (CGT, CFDT, SNJ et FO) apprennent la décision de la direction du Pôle Nord Est de ne pas donner suite à la période d'essai du nouveau chef de centre, Enrico MORESI.*

*Si la direction est dans son droit, en agissant de la sorte, nous nous étonnons cependant de la brutalité d'une telle décision.*

*Il semblerait que soit reproché à Monsieur MORESI un manque d'implication dans la gestion des plannings, et son peu de soutien à un projet de magazine d'antenne. Étonnant, tout de même, de la part d'un professionnel confirmé, qui a eu l'occasion de montrer ses capacités professionnelles dans de grandes structures comme la RAI et Euronews...*

*Sur la question du planning, nous avons appris qu'il avait suggéré des propositions pour en améliorer les méthodes. A propos de notre grosse opération « Mondial Air Ballons », il avait proposé une captation en Ultra HD, afin qu'on soit les seuls en région à proposer cette offre; en plus ça permettait de faire reprendre confiance aux salariés lorrains, de mobiliser tout leur savoir faire, bref, de tirer les équipes vers le haut, après tous ces drames.*

*Et sur ce sujet, il semble qu'on lui ait clairement expliqué de s'occuper de ses affaires.*

*Durant sa courte période de présence à Nancy, Monsieur MORESI a fait preuve de qualités humaines très affirmées... et très utiles lorsque l'on connaît le climat actuel à Nancy, au niveau des RPS.*

*Il a su répondre avec efficacité aux nombreux problèmes soulevés par les membres du CHSCT, alors même qu'il commençait à entrer dans ses fonctions et ne connaissait de ce fait pas tous les dossiers à fond.*

*Cette éviction brutale, sans motifs clairement compréhensibles à première vue, ajoute donc des difficultés supplémentaires dans l'établissement de Nancy.*

*Qui plus est au début d'une période estivale tendue, et à la veille d'une grosse opération !*

Que nous dit la direction à ce sujet ? Qu'elle a estimé que, malgré les qualités reconnues à M Moresi, pour lesquelles il avait été choisi, le salarié ne correspondait pas exactement au profil recherché. Que M Moresi ne s'est pas approprié le poste comme la direction l'aurait souhaité que les salariés de Lorraine doivent comprendre que la direction prend des décisions et les assume et que celle-ci entreprendra dès la semaine prochaine des démarches pour rechercher un autre chef de centre.

En Lorraine, nous pouvons dire que les salariés commençaient à apprécier de travailler avec M Moresi...et ils ont besoin de comprendre plus précisément ce qui a amené la direction à prendre une telle décision, afin que cette situation soit mieux vécue.

Ensuite, au-delà de l'explication nécessaire, permettant de comprendre, il y a aussi de réelles solutions à savoir trouver pour pallier ce départ : plus efficaces en tous cas que celles consistant à désigner comme chef de centre par intérim un autre chef de centre, par ailleurs absent une bonne partie de l'été. Pour toutes les tâches qui l'attendent (présence, entretien, CHSCT...), il y a vraiment besoin d'une présence effective à Nancy. »

À la suite de cette intervention, Marie-Thérèse Montalto a précisé que le sujet serait évoqué après ceux prévus à l'ordre du jour.

## **I / POINT ANTENNE (CONCERNANT LA GRILLE DE RENTRÉE)**

Quelques nouveautés sont prévues à partir de septembre :

- En particulier un magazine sur le thème de la cuisine, produit par Lorraine et Champagne-Ardenne, et destiné à être diffusé sur l'ensemble des antennes du Pôle, à des moments différents... Il s'agit d'un magazine tourné en itinérance, à 3 caméras, avec des équipes légères.
- Autre nouveauté : le magazine "Enquête de Régions" reste mensuel, mais passe au mercredi, en alternance avec "Pièces à Conviction", à un horaire avancé (du fait de la mise à l'antenne d'un Soir 3 plus court).
- Chaque antenne va continuer à produire des "PCPL" : le budget prévoit la fabrication de 40 nouveaux numéros par an, sur l'ensemble du pôle, en fonction des capacités des équipes (sans qu'il y ait une approche quantitative égalitaire pour chaque antenne). La collection compte aujourd'hui plus de 150 numéros.
- Lors d'un prochain CE, un focus sera fait sur les audiences : les antennes du pôle Nord Est sont souvent dans le peloton de tête, par rapport aux moyennes nationales.
- FO a rappelé par ailleurs son souhait que les personnels puissent aussi déposer des projets et réaliser des documentaires : la direction a précisé que les projets sont examinés en comités de lecture, mais qu'il y a toujours la contrainte de devoir passer par une structure de production, pour pouvoir s'inscrire dans le montage économique des documentaires.
- Enfin, il a été rappelé que les LVEL "grande région" allaient se poursuivre, avec toujours la sollicitation de chaque antenne, et de nombreux duplex.

## **II / PROJETS DE MODIFICATION DE STRUCTURE**

Les élus ont pris connaissance du compte rendu de la commission mixte du 2 juillet dernier...

Voir le compte rendu [ICI](#) (ou en fin de document)...

En résumé, la direction envisage :

- De confier à Michel Broggi une mission de coordination, en plus de la gestion des opérations spéciales et PAE qu'il effectue déjà.
- De confier à Anne Billiotte les missions de Michel Broggi à Reims, et de Sylvie Mervant à Nancy
- De "transporter" le poste de responsable IMG d'Alsace Luc Grandjean vers la Lorraine
- De confier au responsable IMG Pôle Pascal Hennequi la responsabilité de l'Alsace en plus du Pôle
- De nommer Nora Hoffstetter cadre IMG en Alsace
- De créer un poste de pilote web en Franche-Comté
- Et de créer un poste de responsable d'édition à la rédaction Nord Pas-de-Calais

Lors du CE, il a été rappelé que ces mouvements seraient effectués à effectifs constants (à l'exception de la suppression de deux postes dans le cadre du PDV, à l'origine du projet). À l'issue des débats, les élus ont constaté la recrudescence de cumuls entre des fonctions Pôle et Antennes, et souhaité que la capacité à trouver des solutions pour permettre ces deux départs via le PDV puisse aussi exister pour d'autres cas. Ils trouvent que l'organigramme est parfois devenu compliqué, et ont estimé aussi que le "transport" du responsable IMG à Nancy pourrait se limiter à un détachement, le temps des travaux.

Pour ces motifs, ils ont voté un avis négatif.

## **III / PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014 DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL**

Celle ci a été effectuée par le médecin coordonnateur de FTV, ce qui a été salué par les élus.

On a retenu ces quelques infos :

- ⇒ 726 prises en charges (sur 1085 salariés)
- ⇒ 327 visites périodiques
- ⇒ 280 visites non périodiques
- ⇒ 90 visites de reprise
- ⇒ 160 absences aux visites (beaucoup sur le site de Nancy)
- ⇒ 75% des salariés aptes

- ⇒ 5% aptes avec réserves
- ⇒ 5% aptes avec aménagement de poste
- ⇒ 6 cas d'inaptitude temporaire
- ⇒ 4 cas d'inaptitude définitive
- ⇒ 2/3 du temps des médecins a été consacré à des visites médicales
- ⇒ 1/3 du temps a servi à des visites de lieux de travail, ou établissement d'études.

## **IV / QUESTIONS DIVERSES**

### **1) La situation du centre technique de Lorraine**

La direction est revenue sur la rupture du contrat de travail du chef de centre de Lorraine, dans les derniers jours de sa période d'essai. Elle rappelle :

- que l'évaluation du salarié est une prérogative de l'employeur, dont le contenu n'a pas à être détaillé

- qu'il y a eu volonté de désigner un intérimaire expérimenté, dans l'attente d'une nomination la plus rapide possible (d'où l'ouverture d'une consultation le jour même du CE, jusqu'au 28 août).

Les élus ont réitéré leur demande pour recevoir quelques explications sur les motivations, afin de comprendre, et mieux accepter...

Mme Montalto a annoncé son passage à Nancy pour le 15 juillet, en compagnie de Mr Le-maire.

### **2) Pas d'augmentation générale des salaires, mais une revalorisation des tickets restaurants**

Les négociations annuelles obligatoires n'ont pas permis d'obtenir des augmentations générales. Ne subsistent que des mesures individuelles, et la revalorisation de la valeur du ticket restaurant.

FO a relevé le cas particulier de 136 PTA (au niveau de l'entreprise) qui n'ont pas été augmentés depuis 4 ans ou plus, et à qui il n'a pas été expliqué pourquoi.

Certains doivent faire partie du Pôle Nord Est.

FO a demandé transparence et clarté vis à vis de ces salariés.

Les élus souhaitent à tous les salariés du pôle d'excellentes vacances estivales.

## **Prochain CE le 28 août à Strasbourg**



**Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute :**

**Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)**



## Commission Mixte du CE Pôle Nord–Est Réunion du jeudi 2 juillet 2015 à Nancy

Présents : Laurence Carpentier, Florence Neuville, Cécile Poure, Catherine Schulbaum, Olivier Bouillon, Bruno Demange, Didier Walter, Arnaud Wust

Pour la direction : Catherine Bayol, Nadine Mougel, Pascal Hennequi

**Ordre du jour** : examen de plusieurs projets de modification de structure

En préalable à l'examen précis des différents projets, la direction a souhaité expliquer la philosophie globale des projets. L'objectif : pouvoir s'organiser afin que des missions essentielles puissent être poursuivies, malgré les suppressions de postes.

Vient s'ajouter par ailleurs un souhait de renforcer le site de Nancy, avant l'engagement de travaux importants : permettre en effet que les fonctions exercées actuellement par le chef de centre, son adjoint et le responsable IMG au niveau du pôle puissent être confiées à une personne spécifique.

Tels étaient les deux caractéristiques qui constituaient l'essentiel du projet présenté lors de la précédente commission mixte, le 26 mai dernier.

Depuis, la direction a entendu certains arguments soulevés par les élus...notamment le souhait de non suppression d'un poste d'assistant logistique à Nancy (envisagé au départ pour permettre la création du poste de responsable IMG).

Une nouvelle proposition de modification de structure a donc été établie fin juin, objet de la présente réunion.

### **1/ PREMIERE PARTIE, A LA DIRECTION DU POLE, SUR L'ADMINISTRATION DE LA PRODUCTION**

Le point d'entrée de la réflexion est celui-ci : comment pallier le prochain départ d'Eric Monier, détenant un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'activité ?

#### **Suppression du poste de «directeur du développement» préalablement occupé par Eric Joho**

La solution trouvée par la direction fut d'acter la suppression du poste de « directeur délégué au développement » préalablement confié à Eric Joho, et resté vacant depuis son départ il y a quelques années.

Le 26 mai dernier, la commission s'était étonnée de ce choix : pourquoi nous avoir expliqué il y a quelques années le grand intérêt de conserver un « directeur du développement »...pour finalement décider de le supprimer ?

A cela, il avait été répondu que « *le temps de la construction et de la transformation étaient passés* ».

Première évolution : faire évoluer la fonction de « directeur de la transformation » en « directeur du développement ». Et aujourd'hui, ce temps est devenu un temps de consolidation...et le poste n'est donc plus nécessaire.

Eric Joho ne sera donc pas remplacé ; en revanche, un futur directeur de la régulation sera nommé après le départ d'Eric Monier.

### **Départ de Sylvie Mervant (dans le cadre du PDV)**

Basée à Dijon, Sylvie Mervant exerce deux missions bien distinctes :

- D'une part, une activité de coordination
- Et d'autre part une activité d'administratrice de production pour l'Antenne de Lorraine

### **Création d'un poste de « responsable de la Coordination des projets de production »**

Dans les faits, il serait donc proposé à Michel Broggi de devenir responsable « de la Coordination des projets de production, auprès du directeur délégué à la régulation d'activité ». Il reprendrait ainsi l'activité de coordination exercée à ce jour par Sylvie Mervant

Et parallèlement, Michel Broggi conserverait la gestion des PAE et opérations spéciales, qu'il effectue déjà à ce jour.

En revanche, il n'exercerait plus en qualité d'administrateur de production de l'antenne de Reims, et serait donc remplacé sur cette mission.

Ce nouveau poste serait créé par le redéploiement de son propre poste actuel.

### **Création d'un poste d'administratrice de production pour les antennes de Lorraine et de Champagne-Ardenne**

Suite à la modification précédente, il deviendrait nécessaire de trouver un remplaçant pour la partie rémoise de l'activité actuelle de Michel Broggi, et pour la partie lorraine de l'activité de Sylvie Mervant.

Ces deux activités seraient donc la base d'un nouveau poste « d'administratrice de production pour les antennes de Lorraine et de Champagne Ardenne », qui serait confié à Anne Billote, par le redéploiement de son poste actuel de chargée de production.

Cette mission serait basée à Nancy.

### **Pas de conséquence sur les effectifs des chargées de production (sur le court terme)**

Les chargées de production, qui étaient au nombre de 4 depuis la mobilité de Carine Zélie, resteraient bien au nombre de 4.

En effet, si l'une d'entre elle est pressentie pour devenir administratrice de production (comme évoquée dans le point précédent), une nouvelle chargée de production vient compléter l'équipe : Nathalie Bauer (qui avait été acceptée sur un projet de reconversion lors du départ de Carine Zélie, a achevé son parcours de formation le 3 juin dernier avec les félicitations du jury). Elle est donc devenue chargée de production le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Il sera question un peu plus tard au cours de cette commission du devenir de son ancienne fonction d'adjointe d'administratrice d'antenne.

La commission note que, par rapport aux derniers mois, les effectifs seraient certes identiques avec la mise en œuvre de cette modification de structure. En revanche, ils passent de 5 à 4 par rapport à la période antérieure au départ de Carine Zélie.

## 2/ SECONDE PARTIE, A LA DIRECTION DU POLE, ET AUX ANTENNES D'ALSACE ET DE LORRAINE, SUR LES SERVICES IMG

L'objectif du projet est de doter l'antenne de Lorraine d'un responsable IMG.

De permettre cette création non plus par la suppression du poste vacant d'assistant logistique à Nancy, mais par la transformation de l'actuel poste de responsable IMG de Strasbourg.

Et de revoir l'organisation à Strasbourg, pour pallier le départ dudit responsable IMG.

### *La création du poste de responsable IMG à Nancy*

L'idée est donc de déplacer le poste de Luc Grandjean, responsable IMG d'Alsace, de Strasbourg à Nancy.

La commission s'est étonnée de ce projet, sachant qu'un salarié de Lorraine, Gilbert Taurel, est présent depuis 19 ans pour piloter le fonctionnement de ce service.

La direction a précisé à ce sujet que le salarié en question n'était pas « responsable IMG » mais « cadre IMG »...et que, dans les faits, la responsabilité est exercée à Nancy par

Le chef de centre

Son adjoint exerçant comme APS en Lorraine

Et le responsable IMG du pôle.

La commission a souhaité savoir quelles étaient les différences, selon la direction, entre un « cadre » IMG et un « responsable » IMG.

Il fut expliqué que le « **cadre** » IMG :

- Accompagne les entreprises dans leurs missions
- Veille au bon respect des procédures
- Peut demander des devis pour des choses courantes
- Effectue le suivi des interventions au quotidien, et intervient en cas de pannes et dysfonctionnements
- Gère aussi le parc de véhicules et de téléphones mobiles
- S'assure du respect des consignes par les entreprises, et travaille sur les plans de prévention

Le « **responsable** » IMG, lui, va beaucoup plus loin :

- Il est en charge du management de l'équipe (plannings, congés, entretiens annuels de formation...)
- Il établit le cahier des charges pour les grands travaux, lance les consultations ou appels d'offres, élabore une analyse des offres...
- Il est systématiquement APS (animateur prévention sécurité), ce que le cadre n'est pas forcément

Il est reconnu que l'organisation dans de multiples antennes (dont la Lorraine était jusqu'alors) fait que des cadres IMG peuvent se voir confier d'autres missions, en l'absence d'un responsable IMG sur place.

**Des personnes peuvent même travailler sur la fonction IMG sans en avoir le titre, à l'exemple de Philippe Duc à Amiens.**

C'est ce cadre qui a notamment été amené à conduire les travaux dans les salles de montage, en coordination avec Pascal Hennequi, responsable IMG du pôle.

La commission soulève à ce sujet que le cadre en question s'est trouvé obligé de délaissier ses missions audiovisuelles pour s'occuper d'immobilier.

La direction précise sur la situation d'Amiens que ces travaux nécessitaient une compétence interne, pour faire libérer une salle de montage, les unes après les autres, pour permettre leur rénovation.

*En aparté, il est ajouté par la commission que la situation au niveau de l'encadrement en Picardie est tendue, du fait de l'absence d'un cadre...et qu'une compétence IMG propre serait la bienvenue.*

*La direction répond à cela qu'un cadre est effectivement parti, et que la première des priorités consiste à pallier ce départ. Il s'agit en l'occurrence d'un poste de responsable de régie. Une fois l'effectif revenu à la normale, il appartiendra au chef de centre d'apprécier, et éventuellement de déterminer quel serait le profil dont il estimerait avoir besoin.*

*La direction a complété en ajoutant que le chef de centre travaillait déjà en ce sens.*

**Un autre exemple fut cité : celui du Nord Pas-de-Calais...**

**A Lille se trouve un cadre IMG, très impliqué, qui exerce la fonction d'APS.**

La direction répond que, dans le même cas que Nancy, le cadre n'exerce pas toutes les compétences d'un responsable...

Exemple des travaux du rez-de-chaussée : c'est l'adjoint du chef de centre qui a piloté.

De même, c'est Pascal Hennequi lui-même qui a géré certains travaux à Lambersart.

La direction ajoute à son sujet que ce cadre « *a la fibre APS, et l'assume donc naturellement* ».

La direction revient sur le cas de Nancy, pour préciser que les situations sont différentes, avec de gros travaux en vue au rez-de-chaussée, au niveau de l'isolation, des chaudières, et d'un nouveau déménagement prévu du site de Metz.

Il faut considérer, ajoute-t-elle, « *que les missions des chefs de centres évoluent, et que s'investir lourdement sur les missions immobilières est devenu plus complexe, tant sur le plan administratif que juridique ; on ne peut plus concevoir les projets d'envergure comme on les concevait auparavant* ».

**Les modifications envisagées à Strasbourg**

Il est précisé à la commission que, si le site de Strasbourg a connu des périodes de chantier quasi perpétuelles ces dernières années, ces périodes touchent à leur fin...et il est donc possible de transférer le responsable IMG à Nancy.

Pour le remplacer, il est envisagé :

- De nommer Nora Hoffstetter (assistante quasi dédiée aux affaires IMG) cadre IMG pour l'antenne d'Alsace
- Et de confier à Pascal Hennequi la responsabilité de l'IMG de l'antenne d'Alsace, en plus de celle du pôle

A la question de la commission sur l'éventuelle surcharge de travail en Alsace, la direction répond que, outre le fait que les « grands travaux » sont derrière, les moyens en IMG sont plus importants en Alsace (4 personnes, dont un technicien « grandes compétences)...et que l'Alsace se voit doter d'un « cadre IMG ».

Une autre question de la commission a porté sur les conséquences pour l'ancien service de Nora Hoffstetter de sa nomination au service IMG. Il est précisé que, dans les faits, Nora Hoffstetter était déjà très investie dans l'activité IMG.

Par ailleurs, le service « unité administrative et secrétariat » (qui se chargera des bons de commandes et notes de frais), s'est vu doter d'une personne supplémentaire, en l'occurrence une ancienne scripte.

Sans conséquences majeures pour les scriptes, qui, suite à ce transfert, sont revenues à un effectif normal (avec 5 scriptes + 1 synthétiseuse d'écriture).

Ces mouvements sont donc plus apparentés à une clarification plutôt qu'un réel changement.

### **Le devenir de l'autre poste vacant au service IMG de Lorraine**

Ce poste d'assistant logistique ne sera pas supprimé.

La direction précise néanmoins qu'il appartiendra au futur responsable IMG de Lorraine de définir clairement le besoin exact, et de proposer une mise en consultation.

Il est rappelé que seuls des postes vacants plus de 6 mois, sans aucun remplacement, pourraient être reversés à la masse salariale...ce qui n'est pas le cas en l'espèce.

### **3/ TROISIEME PARTIE, LA CREATION D'UN POSTE DE PILOTE WEB EN FRANCHE-COMTE**

Historiquement, Besançon est le seul site du pôle à ne pas bénéficier des services d'un pilote web.

L'activité était répartie parmi les cadres de la rédaction.

Désormais, le besoin d'un pilote web se fait sentir, et l'idée serait de redéployer le poste laissé vacant par Nathalie Bauer, en le supprimant pour ouvrir ce nouveau profil.

Le poste serait affiché et mis en consultation.

Quelles sont les missions d'un pilote web ?

On attend de lui qu'il mobilise et anime les personnes de tous les services amenées à travailler sur le web (journalistes, personnels du service communication...).

Il peut être responsable d'édition ou rédacteur-en-chef adjoint, placé sous la responsabilité du délégué régional.

La commission s'est intéressée à ce que faisait Nathalie Bauer avant sa reconversion. La direction a alors expliqué qu'être adjointe d'administrateurs de production consistait à effectuer un suivi de programmes, des audiences, et à effectuer des reporting.

Ces tâches sont désormais prises en charges par les cadres de la coordination éditoriale, et leurs assistantes.

C'est le cas depuis un certain temps (depuis le début de la reconversion de Nathalie Bauer), et les choses se passent sans difficultés.

*En aparté, des questions ont été posées par la commission sur d'autres postes liés à internet, laissés vacants dans plusieurs antennes : celui d'éditeurs web.*

*La direction a dissocié le fait du maintien vacant et la présence d'alternantes dans les antennes concernées sur le web.*

*Il a été rappelé que, à l'origine, les profils recherchés étaient très techniques, orientés sur le « back office » d'outils d'édition lourds et complexes.*

*Or, désormais, les nouveaux outils se sont simplifiés, et d'autres compétences à rechercher peuvent se révéler plus pertinentes.*

*Qu'en sera-t-il plus tard ? Les antennes seront-elles toujours amenées à produire de la création ? A en faire davantage ? Ou moins ?*

*Y aura-t-il un cadrage stratégique et une nouvelle organisation sera-t-elle proposée ?*

*Si un certain type de profil commence à se dégager, il y a effectivement besoin de savoir quelles seront les évolutions à venir.*

C'est la raison pour laquelle une certaine période d'attente a été engagée par rapport aux recrutements de futurs éditeurs web.

En attendant, la commission soulève que l'activité peut être très tendue sur le web, dans certaines antennes, comme en Picardie.

#### **4/ QUATRIEME PARTIE, LA CREATION D'UN POSTE DE RESPONSABLE D'EDITION A L'ANTENNE DU NORD PAS-DE-CALAIS**

Il s'agit d'un poste qui sera occupé par Philippe Basquin, actuel rédacteur-en-chef de la locale de Boulogne.

Une fois cette modification de structure faite, le poste de Boulogne deviendra vacant, et pourra être pourvu.

C'est pourquoi, dans les projets de fonctionnogramme, il est évoqué la présence de Philippe Basquin comme responsable d'édition...et d'un poste vacant à l'encadrement (qui n'est autre que son ancien poste à Boulogne...qui, effectivement, deviendrait vacant).

Ce poste créé sera déduit du prochain poste rendu vacant au sein de l'encadrement de la rédaction à Lille.

*Au sujet des fonctionnogrammes, il est précisé par ailleurs à la commission que ceux présentés ici ne sont pas complets : il ne s'agit que de ceux liés à des modifications de structure.*

*La direction propose à la commission que de nouveaux documents, pour l'ensemble des antennes, et actualisés (par rapport aux derniers documents sur le PDV), seront remis aux membres, et examinés lors d'une prochaine commission au mois de septembre.*

**Pour la commission emploi formation**  
**La présidente**  
**Laurence Carpentier**

**Pour la commission éco & structure**  
**Le président**  
**Bruno Demange**

# Résidence Grand Ermitage à Châtel

Voici les toutes premières photos de Châtel...

*Elles ont été prises ou rapportées par deux membres de la commission « activités sociales et culturelles » d'Alsace, qui se sont rendus sur place au cours de cette première semaine de juillet...notamment pour effectuer le choix de l'appartement*

*Quelques vues de la station et du massif...*

*A proximité de la résidence se trouve un sympathique petit étang, sur lequel il est possible de pêcher...*

*Parmi les prestations proposées dans la résidence, une très belle piscine...avec vue sur la montagne*



*La résidence est neuve, et de grand standing...*

*Parmi les prestations pour se détendre, après une bonne journée en montagne, rien de tel qu'une petite séance dans ce jacuzzi...*

*L'appartement choisi est un « 6 personnes », de 52 m2.*

*Il sera ouvert à la location à partir de la mi-décembre, et disponible durant les 34 semaines d'ouverture de la résidence.*

*La gestion sera assurée par le CE du Pôle, qui enverra un mail dès l'ouverture des réservations...*



*Bonnes vacances à tous!*